

# VILLE DE TOURNEFEUILLE

HAUTE-GARONNE

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Daniel FOURMY.

**Étaient présents ou représentés :** MM. Mmes. Dominique FOUCHIER, Isabelle MEIFFREN, Frédéric PARRE, Murielle THOMAS, Jean DINIS, Maryline RIEU, Bernard BENSOUSSAN, Bruno LOMBARDO, Élisabeth HUSSON-BARNIER, Corinne CURVALE, Pierre CASELLAS, Sonja VON RODZIEWITZ, Alain PAUL, Corinne GINER, Daniel FOURMY, Aurore DUFAUD, Jean-Pascal GUILLEMET, Sophie VALCKE, Édith BIEBER, Fabien KALCK, Laurence STASKIEWICZ, Claude PUYSEGUER, Jean-Luc FAURE, Kevin BODART, Laurent SOULIE, Larbi MORCHID ? Élisabeth TOURNEIX-PALLME, David MARTINEZ, Frédéric ORILLAC, Stéphane MERIODEAU, Nadine STOLL, Agnès DEFOSSE.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Rachida LUCAZEAU ayant donné pouvoir à Bernard BENSOUSSAN  
Patrick CHARTIER ayant donné pouvoir à Isabelle MEIFFREN  
Mathilde TOLSAN ayant donné pouvoir à Laurent SOULIE

**Étaient absents ou excusés :**

**Secrétaire :** Isabelle MEIFFREN



Monsieur FOURMY : Je vous propose de commencer cette réunion. Je m'appelle Daniel FOURMY. En tant que doyen d'âge, je suis invité ce soir à présider ce Conseil Municipal. Ce n'est pas très commun qu'un communiste à Tournefeuille soit Maire pour quelques minutes.

Je vais d'abord saluer le public nombreux ce soir, vous remercier d'être présents et vous indiquer aussi que vous pouvez prendre place au premier étage si vous voulez être assis. Il y a retransmission de cette réunion au premier étage. N'hésitez pas à monter !

C'est suite à la démission de Dominique FOUCHIER en qualité de Maire, acceptée par Monsieur le Préfet, après accusé de réception le 22 novembre 2024 qu'il est nécessaire de procéder ce soir à l'élection d'un nouveau maire. Nous avons auparavant quelques points de l'ordre du jour à traiter.

Je vous propose de désigner Madame Isabelle MEIFFREN comme secrétaire de séance et de le voter à main levée, si vous êtes d'accord. Tout le monde est-il d'accord ? Qui est pour ? Pas de contre ? Pas d'abstention. Isabelle va procéder à l'appel des conseillers municipaux.

Isabelle MEIFFREN procède à l'appel.

Madame MEIFFREN : L'appel est terminé. Le quorum est atteint, nous pouvons poursuivre cette session de Conseil.

Monsieur FOURMY remercie Madame MEIFFREN.

#### **00001 – Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 17 septembre 2024**

Monsieur FOURMY : Premier point à l'ordre du jour : l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 septembre 2024.

Y a-t-il des observations concernant ce procès-verbal ? Oui, Madame DEFOSSE ?

Madame DEFOSSE : J'avais envoyé un email ce midi pour une petite correction. Je ne sais pas si cela a été reçu.

Monsieur FOURMY : Oui. On me dit que cela ne pose pas de difficultés. D'accord.

Madame DEFOSSE : C'était une erreur dans la personne qui parle. Je ne parlais pas, c'était Madame STOLL qui parlait. C'était une petite erreur.

Madame DEFOSSE : Merci. D'autres observations ? Je vous propose de mettre au vote l'approbation de ce procès-verbal. Y a-t-il des abstentions ? Des contres ? Il est adopté à l'unanimité.

DEL 00001 Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 17 septembre 2024	Pour	Contre	Abstention	Non-participation au vote

#### **00002 – Relevé des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu de la délibération DEL-20-020 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire**

Monsieur FOURMY : Deuxième point : relevé des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu de la délibération 20-020 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attribution au Maire.

Vous avez reçu le tableau des délibérations, des décisions municipales prises par Monsieur le Maire. Y a-t-il des observations ? Des questions ? Pas d'observations, pas de questions. Je vous propose d'adopter.

Monsieur PARRE : C'est une prise d'acte.

Monsieur FOURMY : De prendre acte de ces décisions. À l'unanimité.

DEL 00001 Relevé des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu de la délibération DEL- 20-020 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire	Pour	Contre	Abstention	Non-participation au vote
	34			

Monsieur FOURMY : Est-ce bon ?

Monsieur FOUCHIER : C'est parfait.

Monsieur FOURMY : Si c'est parfait, on continue.

#### **DEL24-107 Élection du Maire**

Monsieur FOURMY : On va rentrer dans le vif du sujet, l'élection du Maire. Je vous donnais en introduction les raisons. La démission de Dominique FOUCHIER en qualité de Maire. Je passe la parole immédiatement à Monsieur Dominique FOUCHIER.

Monsieur FOUCHIER : Merci, Monsieur le Président de cette séance du Conseil Municipal extraordinaire de ce soir.

Mesdames et messieurs, les membres du Conseil Municipal de Tournefeuille, chers collègues. Mesdames et messieurs, les présidentes, présidents, membres des associations très présents ce soir. Mesdames et messieurs, chères Tournefeuillaises, chers Tournefeuillais, chers amis, je salue le député de la sixième circonscription, mon ami Arnaud SIMION. Juste derrière, je salue Thierry SUOT, le président du SDHEG. On parle régulièrement du SDHEG dans nos séances du Conseil Municipal. Je suis ravi de t'avoir à nos côtés, cher Thierry, Maire de Portet, entre autres aussi.

Chers amis, 28 juin 2015, 28 novembre 2024, 113 mois pendant lesquels j'ai été votre Maire. Ces presque dix années sont passées tellement vite que prendre la parole pour vous dire au revoir aujourd'hui est bien difficile. Dix années d'une rare intensité. Dix années de passions, de rencontres, de décisions, de partages, de débats, d'écoute et de réflexions pour comprendre. Dix années d'idées, de projets, de rêves, de doutes bien sûr, d'erreurs sans doute. 113 mois, le téléphone ouvert, 24 heures sur 24, au cas où il se passe quelque chose, où il faut régler, résoudre, aider, sécuriser, reconforter, être disponible, être utile. Dix ans au cours desquels nous sommes allés chercher le meilleur de l'histoire de Tournefeuille et je suis allé puiser ce que je pense être le meilleur de moi-même pour aujourd'hui et pour préparer demain. Le meilleur, c'est la confiance que vous m'avez accordée. Pas tout de suite, bien sûr. Vous avez attendu que je sois au pied du mur et c'est bien normal, mais cette confiance a été bien réelle.

Le 28 juin 2015, dans mon discours, le premier en qualité de Maire, je me suis placé dans les pas de Bernard ODIGER et de Claude RAYNAL, engagés, amoureux de cette commune,

bâtisseurs infatigables, serviteurs à la voix et au regard si singuliers, rassembleurs tournés vers l'avenir. Je sais ce que je leur dois, vous savez ce que nous leur devons. Au-delà de nos parcours singuliers, de nos histoires particulières, au-delà de ce qui nous rend heureux ou malheureux, Tournefeuille nous réunit, Tournefeuille nous unit, que l'on soit nés à Tournefeuille ou que l'on ne soit pas nés à Tournefeuille.

« Vivre ensemble, c'est faire ensemble ». Ce slogan n'était pas une révélation de dernière minute. Avec vous, les élus de la majorité de 2014, avec vous, la majorité de 2020, avec vous, chères Tournefeuillaises, chers Tournefeuillais, nous avons fait Tournefeuille ensemble et je vous en adresse un immense merci. Ensemble, nous avons œuvré pour Tournefeuille, ensemble, en confiance et sans relâche, avec sincérité, avec humilité, avec respect. Nous avons mis du cœur à l'ouvrage. Du cœur, de la confiance, il en a fallu ces dix dernières années, mais il a fallu aussi de la solidité, de la robustesse, du courage.

Souvenons-nous... 2015 : les vagues d'attentats, Charlie Hebdo en janvier, le Bataclan en novembre. Vigipirate-attentat, cela a bouleversé notre quotidien municipal et cela nous a affectés tous, bien évidemment, et les élus en premier lieu. 2018 : l'inflation, le prix de l'essence, la crise des gilets jaunes. 2018-2019 : l'État appelle les Maires à la rescousse pour organiser les grands débats. 2020 : inutile de le rappeler, la pandémie du Covid-19. 2020-2021 : les maires gèrent le confinement des écoles, les personnes âgées, la solidarité, les centres de tests, les centres de vaccination. L'État appelle les Maires à la rescousse. 2022 : la guerre en Ukraine, l'accueil des familles ukrainiennes, l'inflation, la flambée des prix de l'énergie, la gestion de la pénurie. Rappelons-nous, l'hiver 2022-2023, nous organisons sur notre Commune le délestage d'électricité. Rappelons-nous ! Le temps passe vite, nous oublions. En tout cas, la crise économique pointe son nez. 2023 : la canicule, la gestion de la crise de l'eau, la gestion des émeutes urbaines également. L'État appelle les Maires à la rescousse. 2024 : la crise institutionnelle suite aux élections européennes et à la dissolution de l'Assemblée nationale.

En 2024, un ministre du gouvernement pointe les Maires du doigt en disant que les Communes sont mal gérées, que les Communes ont creusé le déficit de la France. Cela ressemble à la recherche de boucs émissaires. Les Maires sont des adultes responsables. Les Maires ne sont pas des enfants. Nous n'avons pas besoin de récompenses, mais nous n'acceptons pas les réprimandes injustifiées. Ce n'est pas aux Communes de porter aujourd'hui le chapeau de la crise et de l'austérité. Les Communes protègent les services publics.

« Les dotations ne sont pas un don. Les dotations sont un dû ». Je cite André LENIEL. Où est la réforme de la dotation globale de fonctionnement annoncée par Madame BORNE, Première ministre ? En supprimant la taxe d'habitation, l'État a supprimé un impôt qui n'était pas le sien. Le Président de la République est venu chercher les Maires et a trouvé les Maires à chaque fois qu'il a eu besoin. Les Maires sont des républicains. Ils considèrent leur rôle dans la République. Nous comprenons évidemment quand il faut fournir des efforts. Nous comprenons que l'État ne peut pas tout faire, mais nous n'acceptons pas que les collectivités soient là pour faire le reste.

Chacun sait ma constance a dénoncé l'action des gouvernements depuis 2017. Nous en mesurons aujourd'hui les conséquences. Certains nous ont ici opposé la justification des politiques du Président de la République. Très bien, ils devraient aujourd'hui faire preuve d'humilité.

Nous avons fait face dans cette période, dans ces dix ans, à ces crises. Nous avons été agiles, résilients, face à ceux, comme l'écrit Aragon, qui ont pour les autres la sévérité et le mépris que leur confère l'assurance triomphale d'avoir raison. Ceux, vous les connaissez.

Pourtant, depuis 2015, avec bonheur et enthousiasme, comme nous étions engagés, notre Commune a grandi raisonnablement. Nous serons 30 000 Tournefeullais au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Notre croissance annuelle est aujourd'hui la moitié de ce qu'elle était dans la période 1980 à 2000. Je dis cela pour les fans des années 80. Nous avons autorisé, dans la période des dix ans, avec les élus de la majorité, la moitié des permis de construire de la période précédente. Nous avons poursuivi, en revanche, la densification de notre ville, initiée dans la période précédente. La Loi Climat et Résilience donne aujourd'hui raison à cette dynamique. Mais nous avons maîtrisé le développement de la Commune. C'est un vieux sujet que ce sujet-là. Nous avons poursuivi la diversification des logements, augmenté le nombre de logements sociaux pour mieux répondre aux besoins et à nos obligations, en tout cas en répondant à notre mesure à la crise du logement. Nous avons amélioré la qualité de logement. Le nombre d'entreprises et d'emplois a progressé, notamment grâce à la dynamique du commerce. Le nombre de numéros de SIRET qui définit l'activité économique, l'entreprise, quelle que soit sa taille, a augmenté de 66 % depuis 2014. Dans les dix ans, nous avons 66 % de plus de numéros de SIRET. Là aussi, un message qu'il faut retenir. Au PLUI-H, arrêté en 2024, nous avons protégé 55 hectares supplémentaires d'espaces verts protégés et d'espaces boisés classés.

Nous avons protégé, nous avons maîtrisé notre développement dans cette période des dix ans. Notre Commune est toujours bien gérée, elle l'était avant nous. On salue Claude RAYNAL, très occupé forcément dans cette période de vote du PLF.

Nos dépenses de fonctionnement restent aujourd'hui inférieures aux communes comparables. Mais pour vous donner une indication, quand on parle de l'inflation, quand on parle de l'énergie, elles ont augmenté nos dépenses de fonctionnement de 27 % dans la période que l'on vient d'indiquer, de dix ans. Les baisses des dotations cumulées sur la base du budget 2014 représentent 20 millions d'euros, 20 millions d'euros de baisses de dotations. C'est concret, mes chers collègues. Nous avons préservé le pouvoir d'achat, avec des augmentations raisonnables des tarifs et de la fiscalité. Les principaux indicateurs de gestion, on les reverra au compte administratif, sont favorables. Nous avons dénoncé inlassablement le transfert des compétences, qui ne sont même plus des transferts de compétences, qui sont des dépenses à la place de.

Je crois que j'ai beaucoup de plaisir à parler de la DGF, je ne sais pas pourquoi. Je pense que j'hérite cela de Claude RAYNAL, mais j'ai beaucoup de plaisir à le dire. Je vais cette fois le chiffrer de façon très claire. La dotation globale de fonctionnement est inférieure aux moyennes des villes comparables à Tournefeuille. Si elle n'était au moins la moyenne des villes comparables, nous aurions 9 millions d'euros de plus depuis 2014. C'est simple, 9 millions. Avec 9 millions, on fait une école.

Nous sommes fiers d'être au rendez-vous de la transition écologique, avec le passage à l'éclairage LED des bâtiments et de l'éclairage public, cher Thierry SUOT. Nous avons divisé par deux notre consommation d'énergie depuis 2015. Nous avons généralisé le zéro phyto, nous avons mis en place des îlots de fraîcheur dans les écoles, nous avons végétalisé. Nous avons mis en place une gestion durable de l'eau, réduisant notre consommation un peu plus d'un quart.

Nous avons signé une charte pour diminuer les perturbateurs endocriniens, nous avons réalisé un atlas de la biodiversité. Nous sommes signataires de la charte "Territoire engagé pour la nature". Nous avons, dans cette période de dix ans, ouvert un deuxième site des jardins familiaux, ouvert le sentier des pollinisateurs, sans évoquer la restauration municipale qui bat des records de produits bio et locaux.

Nous sommes au rendez-vous de la solidarité, toujours et depuis longtemps, mais particulièrement dans ces dix ans. L'attention est constante en faveur de l'inclusion des

enfants en situation de handicap. Nos résidences autonomes sont toujours aussi dynamiques, nous avons plus de repas portés à domicile. Nous avons mis en place une réserve citoyenne à l'occasion du Covid. J'en fais l'annonce, Marilyne, le repas des sages revient en 2015, cher Frédéric. Pourquoi je dis 2015 ? 2025, pardon. Je suis troublé entre 2015 et 2025.

Nous sommes toujours au rendez-vous de l'éducation et de la jeunesse. Nous avons étendu l'horaire d'accueil de l'ALAE. Nous avons agrandi, rafraîchi, sécurisé les écoles, nous avons ouvert l'archipel pour les jeunes. Nous sommes heureux d'être au rendez-vous du vivre ensemble par la culture et le sport. L'Escale affiche complet pour un grand nombre de spectacles. L'école d'enseignement artistique ne désemplit pas. Le festival Les Excentriques poursuit son succès. La médiathèque est désormais gratuite.

La dynamique olympique a été une belle aventure, Tournefeuille, ville active et sportive, l'espace sportif de Quéfets, le boulodrome rénové, un pas de tir à l'arc couvert, des terrains synthétiques. L'éclairage des terrains est désormais en LED.

Nous sommes fiers d'être au rendez-vous de la citoyenneté et de la démocratie. On ne compte plus les réunions publiques, les instances participatives et les appels à projets participatifs, les moments festifs aussi dans cette période.

Je suis fier de la Maison de la Citoyenneté. Je suis fier de l'Agora qui cherche encore un peu sa route. La dénomination de l'allée Samuel Paty a été pour moi l'un des moments les plus émouvants de ces dix dernières années.

Nous sommes fiers d'être au rendez-vous de la mobilité, plus de lignes de bus, plus de stationnement pour les vélos. Il est plus facile d'aller à l'école en vélo, au collège. Nous avons généralisé le 30 km/h. La rénovation intégrale du boulevard du Marquisat est lancée.

Nous sommes au rendez-vous de la tranquillité et nous en sommes aussi fiers. Comme promis, nous avons doublé les effectifs dédiés à la police municipale, nous avons doublé le nombre de caméras de vidéoprotection, parce qu'il y en avait besoin. Une centaine de citoyens référents est aujourd'hui opérationnelle. Nous avons renforcé, parce que c'est indispensable, la coopération avec la police nationale.

Il me reste à remercier chaleureusement Frédéric PARRE pour avoir été à mes côtés, patiemment, pour s'être emparé, préparé à relever les défis qui nous attendent. Vous ferez connaissance avec un homme engagé, humaniste, les valeurs de la République chevillées au corps. Ne m'en voulez pas de ne pas être exhaustif, mais je voudrais remercier l'administration de la commune, et en premier lieu, notre Directeur général des Services, Jean-Charles LACLAU, qui saura remercier, de ma part, les agents.

Je voudrais remercier les représentants du personnel. Dix ans, deux jours de grève. Cela va, je m'en sors bien. Je voudrais remercier les membres du cabinet, je voudrais remercier les élus du Conseil Municipal, de 2008, 2014 et 2020, avec une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Je voudrais remercier, saluer, les nombreux partenaires d'une commune, de la commune de Tournefeuille, singulièrement. Monsieur le Préfet et l'ensemble des services de l'État, Monsieur le Président et l'ensemble des services de Toulouse Métropole, les services du Département, les services de la Région, Monsieur le Procureur et ses services, Monsieur le Directeur interdépartemental de la Police nationale, Monsieur le Président de TISSEO, ses services, Madame la Présidente de l'Agence d'Urbanisme et du syndicat du SCOT, remercier le Président et le Directeur de la CAF, remercier l'encadrement de l'Éducation nationale et l'ensemble des enseignants et des personnels de l'Éducation nationale.

Ne m'en voulez pas non plus de remercier personnellement, dans cette période, dans cette longue route, Claude RAYNAL, je l'ai cité, Corinne GINER, qui m'a accompagné, qui a accompagné mes premiers pas en qualité de Maire. Merci beaucoup, Corinne. Hélène DESMETTRE, ma première adjointe, suivie de Isabelle, ma deuxième première adjointe dans cette période. Remercier Isabelle SIMON, Valérie HERVY, Elsa, qui est là, Thierry GRALL. Je vais y arriver. J'ai décidé que j'arriverai au bout. Vous savez combien je vous dois et vous savez combien vous comptez pour moi. Je remercie Many COULIBALY, François BRIANÇON, qui passera peut-être une tête.

Je voudrais saluer mes amis proches qui se reconnaîtront, avec lesquels l'amitié dépasse tout le reste. Saluer ma famille charentaise, pleine d'élus locaux aussi, et sans doute plus difficilement. Mais je vais y arriver.

Je voudrais saluer Camille, ma fille aînée, qui, un jour, en remontant du marché, me dit : « Papa, tu es le Maire de tout le monde, mais tu n'es pas le père de tout le monde ». J'avais compris le message. Camille, sache que cette phrase, je m'en rappelle encore très clairement. Je vous salue et je vous embrasse tous les deux, Camille et Rémy.

Lucie et Marc, qui sont quelque part en Thaïlande, avoir célébré votre mariage est l'un de mes souvenirs les plus émouvants. Françoise, merci d'avoir partagé ce mandat de Maire à mes côtés. Françoise, c'est simple, c'est une main invisible, une main qui encourage, une main qui reconforte, une main qui secoue quand on rêve un peu fort. Voyez-vous ce que je veux dire ? Des fois, on s'emporte un peu, on imagine, on fait des rêves, on redescend sur Terre. C'est une main qui réveille aussi quand on fait des cauchemars. Merci, Françoise.

Mes chers collègues, chers Tournefeullais, cher Frédéric, les défis qui sont devant nous, sont immenses, climatiques, démographiques, démocratiques, politiques. Chers collègues, les communes seront toujours, toujours un repère. Aimez votre commune ! Vous portez en vous et parfois à bout de bras et bien seuls, les valeurs de la République, de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité. Mes chers amis politiques, vous me trouverez toujours mobilisé à vos côtés, partout où je pourrais être utile, partout où vous pensez que je peux être utile.

Vive la République et vive Tournefeuille !

Monsieur FOURMY : Merci, Dominique, de cette intervention pleine d'émotions. Je crois qu'elle rend bien compte de la fonction de Maire. Je demande si des personnes, des collègues veulent prendre la parole.

Y a-t-il des interventions après l'intervention de Monsieur FOUCHIER ? Corinne ?

Madame GINER : C'est difficile de passer après ce discours, qui est un discours extrêmement émouvant. Je vais faire assez bref. Je voulais souligner un certain nombre de choses. Pour moi, tu as su incarner la fonction de Maire au plus près des Tournefeullais, par ton écoute, ton engagement sans faille au service de la collectivité, pour des services publics de qualité qui répondent aux attentes de toutes et tous, des tout-petits à nos aînés. Par ta présence sur le terrain pour rencontrer, échanger, écouter, tu as su construire une relation de proximité avec les Tournefeullais et les Tournefeullaises.

En animant un grand nombre de réunions publiques, de concertations, d'ateliers, mais aussi en mettant en place l'Agora, tu as su associer les habitants à la vie de la cité. Tournefeuille est reconnue par sa culture, sa vie associative riche. Malgré le contexte budgétaire contraint de ces dernières années, tu as souhaité conforter le soutien aux associations. Les difficultés n'ont pas manqué depuis le début du mandat, mais c'est en responsabilité que tu as pris les bonnes décisions, toujours en concertation avec ton équipe d'adjoints, de conseillers et de

délégués, et avec les services. Je te remercie de rester dans notre équipe municipale et ton soutien sera précieux pour Frédéric et pour nous tous.

Enfin, je termine en te remerciant pour ta confiance et ton soutien dans l'exercice de ma délégation à la petite enfance. Merci, Dominique.

(Applaudissements)

Monsieur FOURMY : Merci, Corinne. Isabelle MEIFFREN ?

Madame MEIFFREN : Mon cher Dominique, je suis personnellement un peu émue. On chemine depuis 2008 ensemble. Je voudrais personnellement appuyer ce que vient de dire Corinne, l'homme de terrain, le Maire de terrain que tu es devenu et l'homme de dossier que tu es devenu. Je défie quiconque de te mettre en défaut sur un des dossiers de la commune. Je pense que c'est un trait qui te caractérise très fortement.

Je vais maintenant prendre la parole au nom du Groupe des écologistes de ce Conseil. Dominique, tu m'as confié la mission d'être ta seconde première adjointe en charge d'une délégation importante, qui est celle de la transition écologique. Cela a été une décision forte. C'est une décision qui a du sens et qui avait du sens en particulier pour Tournefeuille, qui est une commune qui a de nombreuses opportunités pour la mettre en œuvre et qui a aussi quand même des difficultés spécifiques qui sont liées au fait que c'est une ville étalée.

Ce que je voudrais que vous reteniez, c'est que, dès la sortie de la pandémie, nous avons triplé les moyens alloués à la transition écologique et nous avons aussi élaboré une feuille de route pluriannuelle qui nous fixe des objectifs concrets. Nous avons obtenu des résultats. Nous avons des labels, nous avons des signes de reconnaissance qui montrent que nous sommes sur une trajectoire exemplaire.

Je ne vais pas revenir sur le bilan collectif que nous avons construit ensemble et grâce à l'engagement de tous et le soutien de Dominique. Ce que je voulais rajouter sur un plan plus politique, c'est qu'il y a des vents mauvais qui caricaturent l'écologie aujourd'hui. Il est question de simplifier des règles pourtant destinées à protéger la santé des populations et des écosystèmes, à nous protéger des changements climatiques. Le Groupe des écologistes, Dominique, on te remercie d'avoir permis à l'écologie de percoler dans tous les projets que nous développons ensemble. Je crois que l'on est arrivés, durant ces quelques années, autour de cette table, à partager vraiment et concrètement la même conviction. C'est que si nous faisons la transition écologique, nous la faisons aussi et surtout pour les plus précaires, pour celles et ceux qui souffrent du mal-logement, de la mal-alimentation, pour les jeunes sans voiture qui refusent des emplois, faute de transport suffisant, et pour tant d'autres encore. En tout cas, c'est aussi et surtout pour ces personnes que nous agissons.

Je crois que l'on ne le répétera jamais assez, la transition écologique est un excellent investissement sur le plan social. Nous l'avons fait sans regret. Continuons à la faire sans regret ! L'inaction nous coûtera de plus en plus cher. Si le contexte nous fait craindre une décélération, nous continuerons, les écologistes, d'impulser des changements profonds. Ce sont des changements profonds qui sont à conduire et qui sont nécessaires.

Ce que je voudrais dire pour conclure, c'est que vous soyez convaincus, mes chers collègues, mesdames et messieurs, que les fondations pour l'écologie sont très solides sur la commune de Tournefeuille. Merci, Dominique.

(Applaudissements)



Monsieur FOURMY : Merci, Isabelle. Y a-t-il d'autres prises de parole, de demandes de parole ? Murielle THOMAS ? Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole demandées ? Non ? Murielle ?

Madame THOMAS : Juste un petit mot. Personnellement, Dominique, je souhaite vraiment te dire tout le respect que j'ai eu pour le travail accompli ces dix dernières années comme Maire, mais aussi au-delà, puisque nous sommes arrivés ensemble en 2008 sur ces bancs municipaux.

Après avoir assuré au précédent mandat la délégation d'éducation, enfance, jeunesse, je te remercie de m'avoir confié la culture, cette belle mission, dans une commune à l'identité culturelle incontestable. Je ne rappellerai pas tout ce que tu as exprimé dans ton discours, sur ce qui a été fait à Tournefeuille en termes de culture, mais je te remercie vraiment d'avoir toujours soutenu ces propositions culturelles, convaincu que la culture est un élément fondamental de développement et qui engendre de l'économie, de l'emploi, du lien social. C'est un vrai service public. En connaissant ton appétence pour le service public de la culture, nous savons, Frédéric, que tu poursuivras cette mission dans l'intérêt des Tournefeuillaises et des Tournefeuillais.

J'ai également la mission de faire un petit message de la part de nous, élus de la Société Civile. À l'heure où nous parlons d'engagement citoyen, nous, élus, issus de la Société civile, souhaitons te remercier de la confiance que tu nous as apportée, en nous donnant des missions importantes dans l'équipe municipale. Nos expériences de terrain auprès de divers publics sont le ferment de nos engagements. Nos paroles ont été entendues, respectées. Cette équipe plurielle, que tu as choisie pour t'entourer, est une force pour la ville. C'est dans cet esprit de concertation que tu nous as informés de ton choix de mettre fin à ton mandat de Maire, de rester dans l'équipe et de proposer Frédéric PARRE pour prendre les fonctions, ce que nous avons soutenu.

Frédéric, par ta délégation transversale aux finances et richesses humaines, nous avons toutes et tous pu apprécier ton engagement fort, régulier, au service de la collectivité. Nous pouvons assurer que tu poursuivras l'action municipale validée par le suffrage des Tournefeuillais en 2020.

(Applaudissements)

Monsieur FOURMY : Merci, Murielle. Y a-t-il d'autres demandes ? Sinon, je vais moi-même intervenir, dire quelques mots, au nom des élus communistes.

Nous faisons partie de cette majorité plurielle, bien ancrée à gauche. Ce n'est pas un gros mot que de dire : « On est à gauche ». Dominique, je veux saluer et te remercier pour ton engagement, dix ans d'engagement, dix ans de dévouement. Tu l'as bien signifié. On mesure, avec ce que tu as dit, ce qu'est l'engagement d'un Maire, le travail d'un Maire. C'est un homme qui est au front jour et nuit. Le Maire fait la pluie et le beau temps. Du moins, on voudrait qu'il fasse la pluie et le beau temps sur la commune. Je crois que l'on en est arrivé un peu là. Le Maire est, quelques fois, pris comme étant responsable de tout sur une commune. Je crois que c'est à la fois un avantage, mais une grosse difficulté pour la fonction.

Je crois que Dominique, on te voyait partout. Tu étais pleinement engagé dans tous les domaines. On a cité la culture. Il y a le social, tous les défis, l'écologie, la transition écologique. Tu étais partout et tu as déroulé le programme avec ton équipe, le programme sur lequel nous avons été élus.

Il y a la question du « vivre ensemble ». C'est la base du programme, le vivre ensemble, qu'il faut travailler. Je crois qu'il y a encore urgence et de plus en plus urgence à le travailler. Vous voyez à quoi je veux faire allusion, et le faire ensemble. Tournefeuille a décidé, au cours de ce dernier mandat, d'aller encore plus profondément dans le « faire ensemble », avec la démocratie participative, la démocratie citoyenne, qui se rajoute à la fonction d' élu. Entre les différentes élections, il y a besoin que les citoyens expriment leurs avis, leurs besoins. La mise en place d'une assemblée citoyenne, l'Agora, a pour vocation de répondre à ce besoin, à cette nécessité démocratique. L'ambition est d'être toujours plus au service des citoyens. Je crois que, Dominique, c'est ta marque de fabrique. Je veux à nouveau saluer cet engagement.

Les communistes ont émis quelquefois des doutes, des choix différents, mais il n'empêche que dans la grande majorité des cas, nous sommes absolument solidaires de ce bilan qui brosse l'ensemble des domaines d'activité, que ce soit la culture, le sport, l'aspect social, l'éducation, et j'en passe, sur notre ville.

Je voulais te remercier au nom des élus communistes.

Est-ce tout ? Stéphane MERIODEAU ?

Monsieur MERIODEAU : Merci.

Monsieur le Maire, nous sommes effectivement témoins d'une émotion sincère, légitime et partagée. La fonction de Maire est une fonction qui est difficile à porter. On se sent parfois bien seul, même en étant bien entouré et secondé. Je tiens à saluer une bonne gestion globale de la commune et une maîtrise des sujets, comme cela a pu être dit. Saluer des efforts en termes d'écologie, qui se sont effectivement matérialisés davantage sur cette deuxième partie de mandat et que l'on espère voir continuer. Insister aussi, puisque vous en avez parlé, sur la place des communes et des départements aussi, qui sont des piliers de notre République. Je pense que l'on s'entend aussi là-dessus.

Il persiste aussi un certain nombre d'interrogations sur la suite. Comment va-t-on continuer sur un certain nombre de choses ? Je vais prendre juste trois exemples.

On peut s'interroger, de notre part, sur l'efficacité des caméras de surveillance en matière de sécurité. Cela fait partie des choses où on a encore des interrogations.

Des interrogations concernant la Métropole, où vous aviez eu, en début de mandat, une position de Maire avec une volonté d'avoir une coprésidence de la Métropole, la signature d'un pacte de gouvernance avec Monsieur MOUDENC, en nous présentant l'intérêt que cela avait d'être à ces positions-là pour Tournefeuille. Comment cela persiste-t-il au niveau de Tournefeuille dans l'exécutif à venir ?

Enfin, l'interrogation sur l'Agora. En début de mandat, vous nous avez dit qu'il ne fallait pas trop que les élus du Conseil Municipal fassent d'ingérence sur le fonctionnement de l'Agora, qui devait apprendre en marchant, définir elle-même ses besoins. Ne peut-on pas faire le constat qu'elle a encore besoin que nous l'aidions à avancer, que nous lui donnions des moyens et des perspectives d'avenir ? Merci.

Monsieur FOURMY : Merci, Stéphane.

(Applaudissements)

Monsieur FOURMY : S'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole, nous allons passer au point suivant, à l'ordre du jour, l'élection du Maire.

Pour l'élection du Maire, nous allons d'abord composer un bureau qui va être chargé d'organiser cette élection. Ce bureau sera composé d'un ou d'une secrétaire et de deux assesseurs. Je formule la proposition que nous prenons parmi nos jeunes collègues :

- Comme secrétaire, Aurore DUFAUD
- Comme assesseurs, Kevin BODARD et Stéphane MERIODEAU

Est-ce que vous approuvez la composition de ce bureau ? Il n'y a pas d'observations ? Non. Au travail !

J'appelle à candidatures pour la fonction de Maire.

Monsieur FOUCHIER : Pour la majorité municipale, nous appelons la candidature de Frédéric PARRE.

Monsieur FOURMY : Merci. Y a-t-il d'autres candidats ? Oui, Monsieur SOULIE ?

Monsieur SOULIE : Oui, bonsoir, merci. Je ne suis pas intervenu lors des propos liminaires, puisque nous n'avons pas l'habitude d'être invités à nous exprimer dans ce Conseil Municipal en propos liminaires. J'ai respecté la tradition depuis 2020.

Je ne sais pas si je dois vous appeler « Monsieur le Maire ». Je crois que vous êtes démissionnaire depuis vendredi, c'est cela. Dois-je vous appeler Monsieur le Maire ou Monsieur FOUCHIER ?

Monsieur FOUCHIER : Appelez-moi « Dominique » !

Monsieur SOULIE : Votre démission de votre mandat de Maire de Tournefeuille vient clôturer une période de neuf années durant laquelle vous avez été à la tête de notre ville, après votre prédécesseur, Monsieur RAYNAL, réélu en 2014, et qui vous avait légué son écharpe en héritage en 2015, suite à son départ pour le Sénat. C'est à votre tour de ne pas terminer le mandat pour lequel vous avez été élu en 2020. Pourquoi ce départ précipité ? Vous manquez de véritables arguments pour l'expliquer aux Tournefeuillais, hormis le fait que vous ne souhaitiez pas renouveler votre mandat dans deux ans, ou bien encore qu'il s'agirait de respecter une tradition tournefeuillaise qui vous pousserait à abandonner votre siège en cours de mandat. Bien étrange tradition, en vérité, que de ne pas terminer un mandat pour lequel on a été élu.

Parmi les quelques raisons avancées, vous dites par voie de presse juger pertinent d'élire un nouveau Maire qui serait à même de se représenter et d'incarner une liste d'union de la gauche en 2026. Faut-il y voir le jeu des appareils politiques qui composent votre majorité ? Ou bien serait-ce, pour un futur candidat, l'opportunité de démarrer dès aujourd'hui une campagne ?

Monsieur FOURMY : Il aurait été plus opportun de faire cette intervention auparavant. On est dans l'élection du nouveau Maire. Vous avez été invité tout à l'heure à intervenir.

Monsieur SOULIE : J'interviens sur la délibération.

Monsieur FOURMY : Je vous demande, s'il vous plaît, d'être assez bref. C'est hors sujet. Il fallait anticiper. Je vous ai invité plusieurs fois. On est aux candidatures. Est-ce que vous êtes candidats ?

Monsieur SOULIE : Peut-on poursuivre ? J'aimerais expliquer les raisons de ma candidature, si vous m'y autorisez.

Monsieur FOURMY : Jusque-là, je n'ai rien entendu de ce style, mais cela va venir.

Monsieur SOULIE : Ou bien serait-ce, pour un futur candidat, l'opportunité de démarrer une campagne de notoriété avec les moyens de la Mairie ? Vous annoncez également vouloir continuer à occuper votre poste de sixième vice-président de Toulouse Métropole, ce qui, à nos yeux, n'est pas cohérent avec votre décision de quitter votre mandat de Maire. Faut-il y voir votre désintéret de votre part pour les questions municipales au profit d'autres ? Nous n'avons pas la réponse, et les Tournefeuillais non plus.

Sur le plan politique, votre démission pourrait être, pour notre ville, une opportunité de changer la trajectoire dans laquelle vous l'avez plongée depuis 2015, d'abord en matière d'urbanisme.

Est-ce qu'il serait possible de demander à l'Assemblée de ne pas intervenir ? Je crois que ce sont les règles d'un Conseil municipal.

Monsieur FOURMY : Annoncez-vous votre candidature ou pas ?

Monsieur SOULIE : Je suis en train d'expliquer les raisons de ma candidature.

Monsieur FOURMY : Non, vous n'expliquez pas cela là. Non, pas du tout. On abrège.

Monsieur MORCHID : Vous inventez les règles au fur et à mesure.

Monsieur SOULIE : Je poursuis. D'abord en matière d'urbanisme. Est-ce que vous m'autorisez à poursuivre ?

Les élus : Non.

Monsieur FOURMY : Venez à votre conclusion, s'il vous plaît !

Monsieur SOULIE : D'abord en matière d'urbanisme. La course à toujours plus de logements, initiée par votre prédécesseur, s'est poursuivie. Votre marque de fabrique est hélas de faire passer la quantité de logements à produire devant la qualité des réalisations. Votre politique en matière d'urbanisme nous rappelle celle appliquée dans les années 90 par la ville voisine de Colomiers, qui semble vous servir d'exemple.

Monsieur FOURMY : Monsieur SOULIER, on est dans un point de l'ordre du jour. Est-ce que vous êtes candidat ? J'ai appelé à candidatures.

Monsieur SOULIE : C'est une délégation politique. Je fais une intervention politique. En quoi cela vous dérange-t-il ? Je ne comprends pas.

Monsieur FOURMY : Êtes-vous candidat ou pas ?

Monsieur SOULIE : Je termine, si vous me permettez, mon intervention.

Monsieur FOURMY : Êtes-vous candidat ou pas ?

Monsieur SOULIE : Non, mais je termine mon intervention, si vous m'autorisez.

Monsieur FOURMY : On est à l'appel de candidatures.

Monsieur SOULIE : Est-ce que vous m'autorisez à terminer mon intervention ?

Monsieur FOURMY : Non.

Monsieur SOULIE : Comment voulez-vous que je développe des arguments pour expliquer les raisons de ma candidature si vous ne me laissez pas m'exprimer ?

Monsieur FOURMY : Êtes-vous candidat ?

Monsieur SOULIE : J'aimerais terminer mon intervention.

Monsieur FOURMY : Êtes-vous candidat ?

Monsieur SOULIE : Vous censurez ma parole en Conseil Municipal, c'est inacceptable.

Monsieur FOURMY : Non, vous avez été invité à vous exprimer auparavant. Vous ne l'avez pas fait. On appelle à candidatures pour la fonction de Maire. Il n'y a pas de discours. Vous pouviez le faire auparavant. Il n'y a pas de profession de foi.

Monsieur SOULIE : On n'a pas eu l'habitude d'avoir des propos liminaires en Conseil Municipal. Excusez-moi, ce n'est pas au règlement.

Monsieur FOURMY : On n'est pas dans une campagne électorale.

Monsieur SOULIE : J'interviens sur la délibération qui consiste aujourd'hui à élire un nouveau Maire. J'explique les raisons qui vont me pousser à proposer ma candidature. Vous me laissez, s'il vous plaît, terminer pour exprimer la raison. Tout le monde a eu la parole. Je ne comprends pas votre censure.

Monsieur FOURMY : Ce n'est pas une censure.

Monsieur SOULIE : C'en est une.

Monsieur FOURMY : Vous pouviez vous exprimer auparavant, vous ne l'avez pas fait. Vous perturbez l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Monsieur SOULIE : Je désire m'exprimer maintenant si vous m'y autorisez.

Monsieur FOURMY : Annoncez votre candidature ! Dites quelques mots, mais on s'en tient là.

Monsieur SOULIE : Je vous dis quelques mots. Je n'en ai pas pour quinze minutes. Si vous m'interrompez sans cesse, cela va évidemment prendre du temps. Je poursuis ? M'autorisez-vous à poursuivre ? Pas de réponse ? Qui ne dit rien consent, je poursuis.

Je reprends. D'abord en matière d'urbanisme, la course à toujours plus de logements, initiée par votre prédécesseur, s'est poursuivie. Votre marque de fabrique est, hélas, de faire passer la quantité de logements à produire.

Me permettez-vous de reprendre la phrase à son début ? Depuis tout à l'heure, vous m'interrompez. Cela vous amuse, Monsieur le Maire, Monsieur FOUCHIER. Cela vous amuse.

Monsieur FOUCHIER : Oui, beaucoup.

Monsieur SOULIE : Votre marque de fabrique à vous est hélas de faire passer la quantité de logements à produire en priorité devant la qualité des réalisations. Votre politique en matière d'urbanisme nous rappelle celle appliquée dans les années 90 par la ville voisine de Colomiers, qui semble servir d'exemple.

Merci, Monsieur FOURMY, de me laisser terminer, s'il vous plaît.

Monsieur FOURMY : Est-ce que vous êtes candidat ou pas à la fonction de Maire ? On avance dans l'ordre du jour.

Monsieur SOULIE : Cette censure est incroyable. Je fais une intervention sur le bilan et j'explique ce que nous souhaitons faire.

Monsieur FOURMY : Cette intervention que vous faites sur le bilan, sur la politique passée, devait être faite auparavant.

Monsieur SOULIE : Non, ce n'était pas une intervention en réponse à la démission de Monsieur le Maire.

Monsieur FOURMY : Nous allons avancer.

Monsieur SOULIE : Cette censure est inacceptable.

Monsieur FOURMY : C'est votre attitude qui est inacceptable.

Monsieur SOULIE : On est sur une délibération qui vise à élire le nouveau maire. J'interviens dans le cadre de cette délibération. J'aimerais avoir un avis de notre Directeur général des Services sur la légalité de ce que vous êtes en train de faire.

Monsieur FOURMY : Il n'y a pour le moment qu'un candidat annoncé.

Monsieur SOULIE : J'aimerais avoir l'avis des Services sur la légalité sur ce que vous êtes en train de faire.

Monsieur FOURMY : Je donne la parole à Frédéric PARRE.

Monsieur SOULIE : Sur chaque délibération, nous sommes amenés à nous exprimer. Je souhaite m'exprimer sur cette délibération. Je n'ai pas à subir votre censure. Je suis désolé de vous le dire comme cela. C'est inacceptable, ce que vous faites, Monsieur FOURMY. C'est tout simplement antidémocratique.

Monsieur FOURMY : Oui. Êtes-vous candidat ou pas ?

Monsieur SOULIE : J'aimerais terminer mon intervention sur cette délibération.

Monsieur FOURMY : Non. Pour le moment, il n'y a qu'un candidat annoncé.

Monsieur SOULIE : Je suis candidat.

Monsieur FOURMY : Il vous arrive de répondre aux questions quand même.

Monsieur SOULIE : J'aimerais intervenir sur cette délibération.

Monsieur FOURMY : Il faut quand même suivre l'ordre du jour, Monsieur SOULIE.

Monsieur SOULIE : Délibération 24-107, élection du Maire. Est-ce que j'ai le droit d'intervenir sur cette délibération ou pas ?

Monsieur FOURMY : Monsieur SOULIE est candidat.

Monsieur SOULIE : Je n'ai pas le droit d'intervenir sur cette délibération ?

Monsieur FOURMY : À la table, avec l'urne.

Monsieur SOULIE : N'ai-je pas le droit ? Vous non plus ne répondez pas aux questions, Monsieur FOURMY. N'ai-je pas le droit ? M'interdisez-vous d'intervenir sur cette délibération ? Non, mais répondez ! M'interdisez-vous ?

Monsieur FOURMY : Non, je n'entame pas un débat. Mon rôle, ici, n'est pas de mener un débat avec Monsieur SOULIE.

Monsieur SOULIE : Vous m'interdisez, vous me coupez le micro. Vous m'interdisez d'intervenir sur cette délibération.

Monsieur FOURMY : J'ai comme fonction de présider le Conseil Municipal avec l'ordre du jour précis.

Monsieur SOULIE : Vous regardez la légalité de ce qu'il se passe ce soir.

Monsieur FOURMY : Vous ne pouvez pas dire que l'on ne vous a pas donné la parole. Vous avez été invité, comme tout le monde, après l'intervention de Monsieur FOUCHIER, à vous exprimer. Vous ne l'avez pas fait. Or là, vous exprimez sur le bilan.

Monsieur SOULIE : Je ne souhaitais pas m'exprimer.

Monsieur FOURMY : C'est terminé. C'est hors sujet.

Monsieur SOULIE : Je souhaite, en revanche, m'exprimer sur cette délibération, comme la loi m'y autorise.

Monsieur FOURMY : Il y a deux candidats : Monsieur PARRE et Monsieur SOULIE.

Monsieur FOUCHIER : Peut-être trois ?

Monsieur MERIODEAU : J'aimerais juste intervenir au nom du groupe de Tournefeuille Citoyenne. Il y a eu des élections municipales, qui étaient des élections de liste pour lesquelles une majorité a gagné les élections. Il y a une élection indirecte qui a lieu aujourd'hui : on élit le Maire ; de même que ce ne sont pas les citoyens qui ont élu directement les Conseillers métropolitains. Dans ce cadre-là, nous nous sommes positionnés en n'étant pas dans la majorité. Cependant, nous n'allons pas présenter de candidats pour l'élection du Maire ce soir.

Monsieur FOURMY : Merci, Stéphane. Au moins, c'est clair.

Est-ce que le secrétaire et les assesseurs sont prêts ? Allez, au travail ! Vous vous rendez, s'il vous plaît, à l'urne. Je vais appeler un à un les Conseillers municipaux pour qu'ils aillent voter.

Une liste d'émargement sur laquelle vous signez est disponible. Vous votez pour vous, personnellement, et si vous avez une procuration, vous votez aussi pour la personne qui vous a donné procuration. D'accord ? Vous avez à disposition des papiers blancs sur lesquels vous indiquez le nom de votre candidat souhaité et des enveloppes.

Je vais procéder à l'appel. Chacun se rendra à l'urne en suivant cet appel.

*Monsieur FOURMY procède à l'appel pour le vote.*

Le scrutin est clos. Vous procédez au dépouillement. Isabelle MEIFFREN demande la parole.

Madame MEIFFREN : Je vous signale que Madame VALCKE a donné son pouvoir pour partir après 20h à Aurore DUFAUD. J'ai oublié de le signaler pendant l'appel tout à l'heure.

Monsieur FOURMY : Je proclame les résultats de l'élection du Maire. Il y a 34 présents ce soir ou représentés et il y avait effectivement 34 bulletins dans l'urne. Il y a eu un bulletin nul, un bulletin blanc. Monsieur Frédéric PARRE a recueilli 26 voix, Monsieur Laurent SOULIE a recueilli 6 voix.

DEL 24-107 Résultat du vote Pour l'élection du Maire	Frédéric PARRE	Laurent SOULIE	Nul	Blanc	Non-participation au vote
	26	6	1	1	0

Monsieur Frédéric PARRE est élu Maire de Tournefeuille.

(Applaudissements)

Monsieur FOURMY : Suite à l'élection de Monsieur Frédéric PARRE, Maire de Tournefeuille, y a-t-il des demandes de parole ? Oui, Monsieur SOULIE. Ensuite, Madame GINER.

Monsieur SOULIE : Monsieur PARRE, félicitations pour votre élection. Ce soir, vous devenez Maire de notre commune. Par voie de presse, vous avez annoncé vouloir vous inscrire dans la continuité de la majorité. J'aimerais savoir, et je pense que les Tournefeuillais aussi sont en droit de savoir, si l'engagement que vous affichez ce soir s'inscrit dans la durée ou si vous n'êtes là que pour assurer une forme d'intérim jusqu'aux prochaines élections de mars 2026. Ma question, en termes plus clairs : est-ce que vous serez le candidat de la majorité municipale en 2026 ? Si oui, pour mener quelle politique ? Quelle est la politique ? Puisque l'on ne vous a pas entendu vous exprimer avant cette élection, j'aurais aimé vous entendre.

En tant qu'élu d'opposition et fidèle aux idées que nous avons défendues depuis le début de notre mandat, nous continuons à affirmer qu'il faut changer de cap sur tous les sujets que je souhaitais évoquer et pour lesquels je n'ai pas eu la parole. De votre côté, vous avez affirmé être le garant de la continuité de la politique actuelle. J'aimerais savoir quelle politique vous allez appliquer à Tournefeuille. Je vous remercie.

Monsieur FOURMY : Maintenant, Corinne GINER et ensuite, Isabelle MEIFFREN.

Madame GINER : Merci, mes chers collègues. Monsieur le Député, mes chers collègues, mesdames et messieurs. Claude RAYNAL se trouvant être retenu au Sénat à sa qualité de président de la Commission des finances, m'a demandé de vous transmettre le message suivant. Je vais vous le lire avec une certaine émotion.

*Madame GINER fait lecture de la déclaration de Monsieur RAYNAL.*

« Bonsoir à tous. Je voudrais tout d'abord regretter de ne pouvoir être parmi vous, étant retenu au Sénat pour voter le volet recette du projet de Loi de finances 2025. Inutile de vous préciser que la période actuelle ne me permet guère de quitter mon siège à la Commission des finances. Pour autant, soyez sûrs que je suis en cet instant en pensée avec vous pour un moment que je connais bien, celui de la transmission de l'écharpe de Maire, que j'ai



connue à deux reprises, l'une pour recevoir en 1997, l'autre pour la donner à Dominique en 2015, suite à mon élection au Parlement. Comme mon prédécesseur, Bernard AUDIGÉ, l'avait fait à mon égard, j'ai veillé à permettre à Dominique de toujours se sentir libre, d'animer différemment l'équipe municipale ou de permettre une relecture des priorités du mandat.

En transmettant cette très belle responsabilité de Maire, je savais que la période qui s'ouvrirait serait sans doute plus complexe, notamment du point budgétaire. Je ne pouvais cependant imaginer ce que Dominique FOUCHIER et l'ensemble des amis qui l'entourent aujourd'hui allaient affronter : crise sanitaire, crise énergétique et inflationniste, crise financière maintenant. Je remercie l'ensemble du Conseil, et Dominique en premier chef, de la façon dont notre belle ville de Tournefeuille a été pilotée durant ces dix dernières années.

Dominique, connaissant la charge de la fonction, et notamment son côté chronophage, je comprends parfaitement que tu aies souhaité prendre un peu de champ, tout en restant totalement mobilisé pour la ville et pour tes responsabilités au Département et à la Métropole. Tu as souhaité aujourd'hui permettre à ton équipe de franchir une nouvelle étape, en proposant la candidature de Frédéric PARRE, qui nous a rejoints lors de l'élection de 2014. Je me réjouis de ce choix pour plusieurs raisons. D'une part, parce qu'il a été à mes côtés et surtout aux tiens, un élu compétent, technique, sérieux et loyal, des qualités absolument cardinales à mes yeux. D'autre part, parce que je connais, comme vous tous, ces qualités humaines, son attention aux autres et la force de ses convictions. Je sais qu'en peu de temps, ces qualités apparaîtront encore plus clairement aux yeux des Tournefeuillais.

Cher Frédéric, je te remercie d'accepter cette responsabilité, certes passionnante, mais aussi, tu le sais, contraignante. Ta connaissance des finances locales sera un plus très important dans les temps que nous connaissons. Je te souhaite, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil Municipal, le meilleur au service de Tournefeuille et des Tournefeuillais.

Amitié, Claude RAYNAL ».

(Applaudissements)

Monsieur FOURMY : Merci Corinne et merci Claude RAYNAL pour ce magnifique message. Isabelle MEIFFREN ?

Madame MEIFFREN : Il me revient, Frédéric, de t'adresser un message travaillé à plein de mains. C'est le message du groupe majoritaire à l'attention de Frédéric. Premier mot, bien sûr, félicitations. Le deuxième mot important pour engager ce témoignage est de t'exprimer notre confiance et notre soutien.

Mon cher Frédéric, c'est un moment important. L'ensemble de la majorité te témoigne sa confiance et son soutien. Oui, le sénateur Claude RAYNAL l'a dit, tu as une expérience incontestée et elle va vraiment nous être utile dans la période que traverse le pays. Il a parlé d'expérience, il a parlé de tes qualités humaines. L'expérience sans les qualités humaines n'a pas tout à fait la même saveur. On connaît ton empathie naturelle, ta capacité d'écoute, ta patience. Tu es patient et tu prends le temps de la réflexion dans les prises de décisions et avec de l'humilité.

On l'a déjà dit, tu prends l'écharpe de Maire dans un contexte difficile. Je pense qu'il faut du courage pour endosser ce mandat. On dit que c'est le plus beau des mandats. On peut se demander pendant combien de temps encore ce mandat sera le plus beau. L'augmentation du nombre de démissions de Maires fait craindre à certains, l'expression a été employée, de crash démocratique. Je pense que l'on n'en est pas encore là, qu'il y a de jeunes générations qui vont prendre la relève, mais en tout cas, l'alerte est assez sérieuse. On sait

les raisons : l'épuisement par la pandémie, la crise de l'énergie, la fracture du tissu social, le sentiment d'impuissance... Les raisons des défections ont été nombreuses. Frédéric, nous saluons ton sens de l'abnégation pour présider aux destinées de notre ville de Tournefeuille.

Je profite pour remercier au passage Dominique, qui a quand même vécu un mandat particulièrement difficile, pour des raisons extérieures. On te remercie d'avoir tenu déjà le cap d'une ville bien administrée et bien gérée, puis de nous avoir préservés des difficultés que tu traversais et d'avoir partagé toujours avec nous l'espoir que les difficultés que nous venions de traverser seraient les dernières. Je pense que, Dominique, tu nous as laissés dans une position de confort pour que l'on puisse continuer à proposer, imaginer et mettre en œuvre. Je crois que cela t'a caractérisé.

Frédéric, tu as pris ta décision en toute connaissance de cause de ce contexte. Je ne reviens pas sur la politique d'austérité inédite, qui va s'adresser aux collectivités, puisque nous avons un déficit abyssal dont nous ne sommes en rien responsables et que l'on nous demande de renoncer à notre liberté d'action.

On redoute une dégradation des services publics contre laquelle nous avons lutté et nous continuerons de lutter. Quand on supprime ou on détériore un service public, l'idée de ceux qui prennent ces décisions : « Il n'y a plus de service public, il n'y a plus de problèmes ». Non, quand on supprime un service public, on ne supprime pas le besoin auquel il répond, qu'il s'agisse d'accès aux droits, d'accès à un logement, d'éducation, de culture, d'urgence à agir pour le climat, pour la santé, pour la tranquillité, pour la solidarité. C'est pour cette sauvegarde des services publics, des services que nous, ville de Tournefeuille, adressons au public, qu'en tant qu'adjoint ou délégué aux richesses humaines, tu as engagé des chantiers majeurs : la réorganisation des équipes, un gros travail sur la prévention de tous les risques, la revalorisation des régimes indemnitaires. Ces évolutions étaient essentielles pour créer, autour du Maire, des élus et de la Direction générale des Services, un collectif motivé et engagé.

Je ne reviens pas sur le challenge du maintien de la dynamique citoyenne, du débat démocratique dans la cité. Cela a été cité plusieurs fois, je n'y reviens pas. On va rester à tes côtés pour maintenir des services publics de qualité, faire une ville toujours plus inclusive, solidaire, comme on s'y est engagés en début de mandat. On va faire cela avec toi. Tu nous connais tous et toutes. Tu connais nos qualités, tu connais nos défauts, tu connais nos impatiences. Tu pars quand même avec un avantage. Un Maire en début de mandat découvre des fois en cours de route. Tu nous connais tous. Tu seras un chef d'orchestre. Tu vas savoir orchestrer nos personnalités un peu fortes, un peu exigeantes, mais on est toujours très motivés pour le faire.

Comme je connais ta modestie et que je suis sûre que tu ne vas pas en parler, je voudrais quand même évoquer quelques éléments de ta biographie. Quelques éléments de la biographie de Frédéric.

Ses années étudiantes se sont déroulées à Sciences Po. Tu en as conservé une grande curiosité pour la politique et un engagement militant passionné. Tu as ensuite passé avec succès le concours des impôts. Après avoir occupé différentes fonctions, y compris syndicales, tu es devenu enseignant à l'École des Finances Publiques de Toulouse, les finances et l'enseignement d'une matière hautement essentielle. Tu as gravi tous les échelons pour en devenir le directeur adjoint. C'est le fil rouge de tous tes engagements professionnels et personnels. Il y a les à-côtés de ce fil rouge qui sont tout aussi révélateurs d'une personnalité. J'ai mené ma petite enquête avec les collègues. On a décidé d'en retenir deux. Ce sont deux que nous retenons, parce qu'il y en a beaucoup. C'est le temps bénévolote que tu as consacré aux Restos du cœur quand tu étais en région parisienne.

Pour finir sur une note à la fois plus légère et sportive, c'est le fait que tu sois devenu un cycliste convaincu. Voilà, mon cher Frédéric, quelques-unes des raisons pour lesquelles on va te soutenir contre vents et marées.

(Applaudissements)

Monsieur FOURMY : Merci, Isabelle. Je donne la parole à Monsieur le Maire.

Monsieur PARRE : Merci, chers collègues.

Mes chers collègues, Monsieur le Député, cher Arnaud, Monsieur le Président du SDHEG, Monsieur le Maire, cher Thierry, chères Tournefeullaises et chers Tournefeullais, chers amis, de manière générale. Je vais dire quelques mots, ce qui me permettra de répondre au travers de ce que j'avais prévu de dire à Monsieur SOULIE. Peut-être que je rajouterai quelque chose pour vous répondre un peu plus profondément.

Je vais commencer par des remerciements. C'est bien normal. Je souhaite d'abord vous remercier, chers collègues élus, pour vos suffrages qui me permettent aujourd'hui de revêtir l'écharpe tricolore. Je vais citer un élu, parce qu'il a tenu un propos que d'autres ont tenu, mais que j'ai bien apprécié. Il a dit récemment : « Le plus beau mandat, c'est celui d'élu local et de Maire. On ne s'ennuie jamais. On ne fait pas dans le sensationnel. C'est important de ne pas faire dans le sensationnel quand on est élus. On n'attend pas de remerciements, mais on change réellement la vie des gens. On gère leurs problèmes quotidiens et on s'occupe aussi de projets de développement local qui rendent la vie plus belle ».

Je crois que l'ensemble des élus ici présents pourront confirmer la justesse de ces propos, mais vous tous aussi certainement qui êtes là aujourd'hui en présentiel ou en distanciel. Vous avez entendu parler encore récemment des difficultés que rencontrent les élus et les Maires en particulier pour exercer leur mandat. J'y souscris évidemment également, même si le manque de reconnaissance de l'État. On peut dire aujourd'hui que le dialogue entre l'État et les collectivités territoriales semble prendre des allures carrément de rupture. Même si la réduction des moyens, parfois même le niveau d'exigence de certains citoyens, difficiles à satisfaire, ainsi que les différentes crises, dont a parlé Dominique tout à l'heure, la crise financière, économique, sociale, sanitaire. Toutes ces crises qui nous ont frappés peuvent caractériser une forme de désenchantement autour de la fonction de Maire. On a même parlé récemment de fatigue républicaine, en particulier des Maires de France, et même de crise de vocation.

Il faut bien avoir à l'esprit ces mots, parce que cela met en évidence une atmosphère dangereuse qui est capable de mettre à bas les institutions de notre République, y compris les institutions des collectivités locales. Il faut avoir à l'esprit, dans l'exercice de notre mandat, ce que je viens de dire. Si on se laisse aller dans le mauvais sens, c'est dangereux. Il est vrai que ce que je viens de dire n'est pas très amusant, mais c'est la réalité d'aujourd'hui. Malgré tout, je crois que nous pouvons toujours l'affirmer, l'échelon local reste celui des solutions. C'est bien l'échelon local qui permet de résoudre les problèmes rencontrés par les populations. C'est bien l'échelon local qui reste celui des solutions.

Voilà pour ces quelques mots. Je voudrais rajouter quelques mots et adresser mes premiers mots à Dominique FOUCHIER, que je remercie vivement pour sa détermination politique et son enthousiasme, les deux étant très communicatifs, son sens de l'intérêt général qu'il a mis au service de notre commune, au service des Tournefeullaises et des Tournefeullais ces dix dernières années.

Je crois très sincèrement que nous pouvons le remercier vivement d'avoir su tenir bon la barre de la commune pendant la succession des crises que j'ai évoquées tout à l'heure, qui

nous ont frappés et qui continuent de frapper les collectivités locales. Je le remercie vivement pour cela et je le remercie aussi pour sa confiance.

Je tiens aussi à remercier Claude RAYNAL, qui m'a proposé de figurer sur la liste qu'il a présentée aux élections municipales en 2014 et qui m'a ainsi mis le pied à l'étrier de la politique locale à Tournefeuille. J'en profite pour le remercier de son propos de tout à l'heure, que tu as énoncé, Corinne, et que je ne connaissais pas. J'aurai l'occasion de le remercier vivement un jour ou l'autre, même si je sais qu'il est tout particulièrement occupé actuellement dans une atmosphère politique très tendue.

Aux côtés tout particulièrement de Dominique et de Claude, j'ai appris ce qu'il faut de dévouement, de travail et d'attachement à notre ville et à ses habitants pour exercer la fonction d'élu local et aujourd'hui, celle de Maire. Ce moment est aussi l'occasion de se souvenir de leur action et de nous rappeler qu'ils ont impulsé, c'est important, ils n'ont pas réalisé seul, mais ils ont bien impulsé tout ce dont nous bénéficions actuellement dans notre belle ville. Je tenais vraiment à le préciser.

Pour conclure ces remerciements et pour essayer de n'oublier personne, je vais utiliser un petit artifice et je vais paraphraser Kamel DAOUD qui, dans son dernier ouvrage, a écrit, et je crois que cela tombe bien aujourd'hui, je le cite : « Aucun mot n'existe pour dire le vrai merci ». Aucun mot n'existe pour dire le vrai merci et je dis merci à tout le monde de cette manière-là.

Quant aux Tournefeuillaises et aux Tournefeuillais, je crois qu'ils connaissent mon engagement. Je pense qu'ils le connaissent aujourd'hui, ainsi que l'engagement de l'ensemble de la majorité municipale. C'est important. Le Maire n'est pas seul, heureusement, Dominique l'a dit tout à l'heure. Notre engagement est plein et entier pour aller jusqu'au bout de ce mandat. Pour quoi ? Pour continuer à faire de notre ville, une ville audacieuse, qui travaille à relever les enjeux climatiques à notre échelle, notamment, mais pas seulement, au travers de l'aménagement du territoire, qui continue d'offrir un service public de proximité, de qualité, une politique culturelle de qualité et accessible au plus grand nombre. Cela a été dit par notre collègue adjointe à l'agriculture, Murielle. Une ville qui crée les conditions pour une politique globale dynamique, notamment une politique sportive dynamique.

Je le disais tout à l'heure, il est important, par les temps qui courent, de garder à l'esprit qu'il faut faire de la politique de manière apaisée. Nous agissons pour que nous vivions dans une ville apaisée, dans un contexte évolutif très difficile, qui requiert une capacité d'adaptation permanente des politiques que nous mettons en œuvre. Nous travaillons sans cesse pour assurer, dans ce cadre-là, à propos d'apaisement, la tranquillité des habitants, le développement de mobilité douce et l'amélioration globale de notre cadre de vie. C'est aussi un de nos marqueurs et cela l'était aussi des équipes qui nous ont précédés.

Enfin, nous travaillons pour continuer à faire de notre ville, une ville solidaire. La solidarité est un marqueur ancien de notre majorité. Une ville solidaire qui veille au bien-être de tous, en particulier de celui des enfants et des seniors, mais aussi qui laisse la place aux initiatives citoyennes de proximité. Cela a été évoqué. Je n'irai pas plus loin aujourd'hui, j'ai déjà été suffisamment long.

Le travail qui nous attend est toujours grand. Il faut toujours remettre l'ouvrage sur le métier, on le sait, mais soyez-en assurés, notre ambition, et la mienne en particulier, l'est tout autant. L'ouvrage que nous avons entrepris de bâtir n'est pas achevé, et c'est bien normal. Nous poursuivrons sans relâche notre travail jusqu'au bout.

Voilà les quelques mots que je voulais dire ce soir. Je rappellerai aussi, au-delà du texte que j'avais écrit et que je souhaitais vous lire ce soir, que nous sommes plutôt à la fin de ce mandat. Je suis très attaché, nous sommes tous très attachés, à nos institutions. Nous souhaitons qu'elles fonctionnent le mieux possible, c'est ce qui nous permet d'avancer. Je suis élu aujourd'hui comme Maire. Je poursuivrai mon mandat avec notre équipe jusqu'à la fin de ce mandat, qui doit arriver à échéance normalement au printemps 2026. Pour le reste, le jour viendra où certainement certains d'entre nous rentreront en campagne électorale, mais ce n'est pas le moment. Ce n'est pas le moment, parce que nous avons encore beaucoup à accomplir. Chaque chose en son temps. Nous poursuivons notre tâche. Nous continuons à travailler dans le sens du projet que nous avons porté en 2020. L'échéance n'est pas là. Chaque chose en son temps. Nous verrons bien le moment venu, qui poursuivra, qui souhaitera poursuivre la tâche qui est la nôtre aujourd'hui. Mais ce n'est pas le moment.

(Applaudissements)

*Monsieur PARRE remplace Monsieur FOURMY en tant que président de séance.*

## **DEL24-108 Élection des adjoints au Maire**

Monsieur le MAIRE : Il me revient la lourde tâche d'assurer la présidence de cette séance. Je remercie Daniel et je prends sa place, puisque nous avons encore certains points à l'ordre du jour. Nous devons d'abord procéder à l'élection des adjoints au Maire.

Pour cela, nous allons composer un bureau de vote. Je propose que ce soit le même que pour l'élection du Maire. C'était très bien. Le travail était très parfaitement réalisé. Par contre, nous allons essayer d'accélérer le mouvement. Comment allons-nous faire ? Je vais d'abord appeler au dépôt de listes. Je dois rappeler que nous devons élire 10 adjoints au Maire. C'est un scrutin de liste. J'appelle d'abord au dépôt des listes. Il y a la possibilité de déposer des listes incomplètes. Je demande s'il y a des listes ou une seule candidature, c'est-à-dire la liste des adjoints de la majorité. Je pose la question.

Je vais rappeler, si personne ne demande la parole, quelle est la composition de la liste des adjoints au Maire :

- Première adjointe déléguée à la transition écologique, Isabelle MEIFFREN
- Deuxième adjoint délégué aux finances, Dominique FOUCHIER
- Troisième adjointe déléguée à la culture, Murielle THOMAS
- Quatrième adjoint délégué à l'urbanisme et aux droits des sols, Jean DINIS
- Cinquième adjointe déléguée à la solidarité, Marilyne RIEU
- Sixième adjoint délégué à la planification urbaine et à la politique de santé, Bernard BENSOUSSAN
- Septième adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse, Rachida LUCAZEAU
- Huitième adjoint délégué au patrimoine communal et aux travaux, Bruno LOMBARDO, et au SDHEG, me dit-on de rajouter. Je ne dirai pas qui m'a dit de le rajouter
- Neuvième adjointe déléguée à la prévention et à la tranquillité publique, Elisabeth HUSSON-BARNIER.
- Dixième adjoint délégué au sport, à la démocratie, à la citoyenneté, à la prévention et à la gestion des risques, bravo, Jean-Pascal GUILLEMET.

Voilà la liste des adjoints proposés par le groupe majoritaire.

Y a-t-il une autre liste ? Apparemment non. Puisqu'il n'y a qu'une seule liste, nous allons la mettre au vote. De quelle manière ? Nous n'allons pas vous demander d'inscrire sur votre bulletin de vote les dix noms des dix adjoints. Nous allons nous contenter de vous demander d'inscrire sur votre bulletin de vote, pour ceux qui veulent voter pour la liste du groupe majoritaire, le nom de la première adjointe, la tête de liste.

Madame MEIFFREN : Attention, il y a un piège dans l'orthographe.

Monsieur le MAIRE : Il s'agit d'Isabelle MEIFFREN, déléguée à la transition écologique. Si vous voulez voter, prénom et nom Isabelle MEIFFREN. Si vous voulez voter pour cette liste, vous mettez sur votre bulletin de vote « Isabelle MEIFFREN ».

Nous mettons ensuite au vote. Chaque conseiller, à l'appel de son nom, va voter à bulletin secret pour le nom de la tête de liste, comme je viens de l'indiquer. Par contre, puisqu'il y a une seule liste, je propose de poursuivre pendant le vote l'ordre du jour, si vous en êtes d'accord. Cela nous permettra d'aller plus vite. Les délibérations qui viennent sont des délibérations qui concernent aussi des votes, des désignations, compte tenu, d'une part, de la démission de Dominique FOUCHIER et de mon élection, de la réorganisation de l'exécutif communal. Cela nous permettra d'aller plus vite, sauf s'il y a une opposition. Est-ce qu'il y a une opposition de votre part ? Un refus de cet aménagement, qui nous permettra d'aller plus vite ? Apparemment non, on est tous d'accord.

Je récite les noms dans l'ordre de tous les votants.

*Monsieur PARRE procède à l'appel pour le vote à l'élection des adjoints au Maire.*

Vous y allez petit à petit. Pendant ce temps-là, je vais prendre la main pour les autres délibérations.

J'attends un peu avant de reprendre la main, mais vous y allez petit à petit.

Chers collègues, et pour le public également, le scrutin est clos. Les assesseurs vont procéder au dépouillement du scrutin.

DEL 24-111 Résultat du vote Pour l'élection aux adjoints au Maire	Liste MEIFFREN	Blanc	Nul	Non-participation au vote
	26	7	1	0

#### **DEL24-109 Élection de nouveaux délégués titulaires au Syndicat intercommunal à vocation unique de la Piscine de la Ramée (S.I.P.R)**

Monsieur le MAIRE : Nous pouvons peut-être profiter de ce temps-là pour avancer dans l'ordre du jour. Je vais évoquer l'élection de nouveaux délégués titulaires au S.I.P.R. Le SIPR, c'est le Syndicat intercommunal de La Piscine de la Ramée.

Pour la bonne marche de l'administration, il est nécessaire de nommer deux nouveaux délégués au sein du syndicat intercommunal de la piscine de la Ramée, en remplacement de Madame Rachida LUCAZEAU et de Monsieur Dominique FOUCHIER. Nous allons procéder

à l'élection à main levée de ces deux nouveaux délégués titulaires, à condition que nous ayons des candidatures.

Je vais proposer la candidature de Frédéric PARRE, en lieu et place de Dominique FOUCHIER, ainsi que la candidature de Jean-Pascal Guillemet, en lieu et place de Rachida LUCAZEAU. Je soumetts au vote ces candidatures à main levée.

Y a-t-il des abstentions ? J'ai fait valider tout à l'heure. Excusez-moi, est-ce que cela a été noté ? Cela peut-il être noté ? Est-ce qu'il y a des abstentions ? Excusez-moi, Messieurs, Dames. 6 abstentions. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Pas de votes contre.

DEL 24-109 Résultat du vote pour les nouveaux délégués titulaires au Syndicat intercommunal à vocation unique de la Piscine de la Ramée (S.I.P.R)	Pour	Contre	Abstention	Non-participation au vote
	28		6	

L'élection de Jean-Pascal GUILLEMET et de Frédéric PARRE est approuvée. Je vous remercie.

**DEL24-110 Délégation d'attributions au Maire (art. L2122-22 CGCT)**

Monsieur le MAIRE : Nous allons, si le dépouillement n'est pas achevé, continuer avec la délégation d'attribution du Maire.

Tout à l'heure, nous avons pris acte de décision du Maire. Je le dis surtout pour le public, parce que c'est quelque chose qui est connu des élus. Nous avons pris acte de décision prise par Monsieur le Maire.

Les décisions qui sont prises par Monsieur le Maire en vertu du Code général des Collectivités territoriales doivent donner lieu à une prise d'acte par le Conseil Municipal, mais pas à un vote. Il faut déléguer au Maire la possibilité de prendre des décisions en dehors des Conseils Municipaux, dans des matières qui sont définies par le Code général des Collectivités territoriales.

Je vais soumettre au vote, puisqu'il y a un changement de Maire. Je vais proposer au Conseil Municipal de déléguer à Monsieur le Maire, c'est-à-dire à moi-même, l'ensemble des attributions qui sont prévues à l'article 2122-22 du Code général des Collectivités territoriales, telles qu'elles sont précisées dans la délibération dont vous avez eu connaissance.

Est-ce que pour cette délégation d'attributions, il y a des abstentions ? Une abstention, Monsieur MORCHID ? Une abstention. Des votes contre ? Pas de votes contre.

DEL 24-110 Délégation d'attributions au	Pour	Contre	Abstention	Non-participation au vote

Maire (art. L2122-22 CGCT)	33		1	
----------------------------	----	--	---	--

La délibération est adoptée. Je vous remercie.

### **DEL24-111 Désignation des délégués du Conseil Municipal au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel de la ville de Tournefeuille**

Monsieur le MAIRE : Nous continuons, puisque le dépouillement n'est pas achevé. La désignation des délégués du Conseil Municipal au comité des œuvres sociales du personnel de la ville de Tournefeuille.

Les statuts du comité des œuvres sociales de la ville de Tournefeuille prévoient la présence au Conseil d'Administration du comité de trois élus délégués à titre consultatif. Monsieur le Maire, quant à lui, est membre adhérent de droit.

Il faut désigner trois élus. Je vais lancer un appel à candidatures et, au-delà de cet appel à candidatures, vous proposer de désigner Claude PUYSEGUR, Marilyne RIEU et Murielle THOMAS, de désigner ces trois nouveaux délégués du Conseil Municipal au conseil d'administration du comité des œuvres sociales du personnel de la ville de Tournefeuille.

Est-ce qu'il y a des abstentions ? Une abstention, monsieur MORCHID ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Pas de votes contre.

DEL 24-111 Désignation des délégués du Conseil Municipal au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel de la ville de Tournefeuille	Pour	Contre	Abstention	Non-participation au vote
	33		1	

Ces nouveaux délégués représenteront la ville au comité des œuvres sociales du Personnel de la ville de Tournefeuille. Je vous remercie.

Avant de terminer nos travaux, il nous reste deux désignations. Je vais donner les résultats de l'élection des adjoints. Il y avait une seule liste. La liste de la majorité municipale recueille 26 voix, plus 1 bulletin nul et 7 bulletins blancs. Au total, 34 suffrages exprimés, 26 voix pour la liste de la majorité municipale, 1 bulletin nul et 7 bulletins blancs. Est-ce bon ? Bravo.

(Applaudissements)

Je vous remercie beaucoup.

### **DEL24-112 Désignation d'un représentant à la CLECT**

Monsieur le MAIRE : Il nous faut désigner un représentant à la CLECT. La CLECT est la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de Toulouse aux métropoles. Il faut désigner un représentant de la collectivité à la CLECT, du fait que j'étais le représentant de la collectivité et que je suis aujourd'hui élu Maire.

Eu égard à la démission de ses fonctions de Maire de Monsieur Dominique FOUCHIER et de l'élection d'un nouveau Maire, il convient de désigner un nouveau représentant au sein de



la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de Toulouse Métropole. Cela a trait pour le public aux transferts de compétences entre les communes et Toulouse Métropole. Il faut évaluer les charges que ces transferts représentent, charges financières.

Je vous propose de désigner au cas particulier Dominique FOUCHIER comme représentant de la collectivité à la CLECT. Je sou mets cette proposition à votre vote. Y a-t-il des abstentions ? 8 abstentions. Des votes contre ? Pas de votes contre.

DEL 24-112 Résultat du vote Pour la désignation d'un représentant à la CLECT	Pour	Contre	Abstention	Non-participation au vote
	26		8	

Dominique FOUCHIER est désigné comme représentant à la CLECT de la collectivité. Je vous remercie.

#### **DEL24-113 Désignation d'un représentant à l'AFL**

Monsieur le MAIRE : Il s'agit de la dernière délibération qui concerne la nomination des représentants des collectivités membres de l'Agence France Locale. Pour ceux qui ne le savent pas, l'Agence France Locale est une banque publique de développement française, qui a été créée par les collectivités territoriales, pour les collectivités territoriales, puisque ce sont les collectivités territoriales qui contrôlent cette banque.

Cette adhésion se traduit par la souscription d'une participation au capital de l'AFL. Tout cela, c'est de la cuisine, on l'a déjà vu. Monsieur Dominique FOUCHIER ayant été désigné représentant titulaire de la commune à l'assemblée générale de l'AFL en sa qualité de Maire, c'était en 2023, et Frédéric PARRE ayant été désigné représentant suppléant en sa qualité de second adjoint aux finances, il convient à la suite de l'élection du Maire d'aujourd'hui, de modifier les représentants de la collectivité auprès de cet établissement bancaire public.

Je vous propose de désigner Frédéric PARRE en sa qualité de Maire, en tant que représentant titulaire de notre commune, et Monsieur Dominique FOUCHIER en sa qualité d'adjoint délégué aux finances, en tant que représentants suppléants de la commune de Tournefeuille à l'assemblée générale de l'AFL. Je vous propose ces désignations. Je deviendrai, si vous m'écrivez, le représentant titulaire de la collectivité et Dominique FOUCHIER deviendra le représentant suppléant de la collectivité.

Y a-t-il des abstentions ? 8 abstentions. Y a-t-il des votes contre ? Pas de vote contre. Les désignations sont réalisées.

DEL 24-113 Résultat du vote Pour la désignation d'un représentant à l'AFL	Pour	Contre	Abstention	Non-participation au vote
	26		8	

Dominique FOUCHIER deviendra représentant suppléant de la commune et moi-même en deviendrai le représentant titulaire.

Je crois que nous avons épuisé l'ordre du jour de ce Conseil Municipal. Je vous remercie pour votre écoute, pour ce qui concerne les Tournefeuillaises et les Tournefeuillais et au-delà, qui ont bien voulu se joindre à nous ce soir. Je les en remercie vivement. Je n'irai pas plus loin. Je vous remercie, chers collègues, d'avoir réalisé les travaux de ce soir. La tâche n'est pas accomplie. Nous la poursuivons.

Avant que nous nous quittions, je dois vous dire quand même qu'il nous attend un petit moment de réjouissance, un petit moment de convivialité et de fraternité, puisque nous sommes en République. Je vous invite à nous rejoindre au foyer des aînés de manière à partager ce verre de l'amitié au foyer des aînés.

Au préalable, je dis aux adjoints au Maire et à moi-même qu'il faut que nous n'oublions pas d'aller au foyer des aînés pour quelques signatures.

Nous allons nous revoir bientôt. Le cycle de préparation du prochain Conseil Municipal qui aura lieu le 17 décembre à 18 h dans cette même salle débute la semaine prochaine avec la réunion des commissions thématiques. Prochain Conseil Municipal toujours ouvert au public : le 17 décembre à 18 h dans cette salle.

Je vous remercie vivement et je vous souhaite une belle soirée.

(Applaudissements)

La séance est levée à 21 h 09.



Le Maire,

Frédéric PARRE



La secrétaire de séance,

Isabelle MEIFFREN